



# HOMMES ET MÉTIERS

LE MAGAZINE DE VOTRE CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT



## Métier

**Artisans d'art**

**L'exigence  
au service  
de la création**

# Professionnels, reprenez une entreprise en toute sérénité.



Vous souhaitez reprendre une entreprise tout en protégeant votre patrimoine ?

La Banque Populaire Lorraine Champagne vous aide à exprimer votre audace d'entreprendre grâce au prêt Socama Transmission-Reprise. Celui-ci vous apporte le financement nécessaire, tout en protégeant votre patrimoine. Le montant des cautions personnelles est limité à seulement 25% du montant initial du prêt. Alors, profitez de cette exclusivité pour vous lancer et contactez un Conseiller Banque Populaire.

☎ 0 820 33 70 00\*\* - [www.bplc.fr](http://www.bplc.fr)

\* Prêt allant jusqu'à 150 000 €. Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et par la SOCAMA. En cas de défaillance, le recours de la Banque à l'encontre de l'emprunteur s'exerce sans limitation sur les biens affectés à l'exploitation de son entreprise mais est limité à 25% du montant initial du prêt sur ses biens hors exploitation.



Pour ces opérations, la SOCAMA bénéficie d'une garantie au titre du programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation de la Communauté Européenne.



**BANQUE POPULAIRE  
LORRAINE CHAMPAGNE**



*Banque et populaire à la fois.*

# “ Surmonter nos craintes ”



Méfiance, défiance, confiance. À eux trois, ces comportements pourraient symboliser le passé, le présent et l'avenir. Un rapide retour sur les derniers mois permet de constater que la crise actuelle a débuté par une méfiance généralisée des Français à l'égard des banques, des politiques, etc. L'effondrement des places financières a accentué ce sentiment. Il a engendré une défiance très forte, notamment vis-à-vis des banques, mais aussi envers les solutions préconisées par nos gouvernants.

L'heure est venue de s'interroger sur la justesse de cette réaction, et de veiller à ne pas lui accorder trop d'importance ou de l'alimenter.

Que les Français soient indécis et inquiets est légitime au regard de la situation. Il faut à présent dépasser ces appréhensions, surmonter ces craintes, prôner une économie réelle et être confiant dans l'avenir. Les entreprises artisanales n'ont pas d'autre choix que de mettre en place des stratégies adaptées, mais aussi de veiller à saisir les opportunités lorsqu'elles se présenteront. Les périodes difficiles permettent toujours aux entreprises les plus réactives de rattraper, voire de prendre de l'avance sur des concurrents plus lents, moins réactifs.

Dans cette optique, la 8<sup>e</sup> Semaine de l'Artisanat en Moselle, qui débutera le 14 mars prochain, doit être un outil de valorisation de votre activité. En choisissant un slogan fédérateur (« Les artisans s'apprentent à vous séduire ») qui sera largement diffusé (affiche, presse, radio, Internet), nous avons voulu vous donner l'occasion de vous approprier cette campagne. Nous vous invitons donc à afficher la couverture spéciale de ce numéro d'*Hommes & Métiers* dans votre entreprise, et à mettre en place une opération spéciale pour vos clients. En temps de crise, il est essentiel de travailler sur l'offre de services que vous proposez à votre clientèle.

Notre monde évolue. Il suffit pour s'en convaincre de regarder par exemple en quoi Internet est devenu aujourd'hui l'outil principal d'information et d'aide à la décision pour une majorité de consommateurs avant de passer à l'achat. La situation que nous vivons accentuera encore, à n'en pas douter, ce phénomène. Plus que jamais, vous devez vous montrer réactifs, innovants et ambitieux, pour conserver ou regagner la confiance des consommateurs.

PIERRE STREIFF

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA MOSELLE

Magazine édité par l'Association pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat Lorrain, Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges - Épinal. Directeur de la publication : P. STREIFF. Rédacteurs en chef : J. MOLIN - L. FEDERSPIEL - T. LATARCHE - A. MESSENET. Rédaction graphique : Pixel Image - Metz. Impression : Socos'print (88). Conception et réalisation : TEMAI/Presse - Metz. Dépôt légal : N° 1.042 - Mars 2009. Ce numéro d'*Hommes & Métiers* contient un encart Z Card. Hommes & Métiers est imprimé sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement.



## Actualités

Loi de finance 2009 : un coup de pouce pour le bâtiment **page 4**

Du 14 au 21 mars, les artisans s'apprentent à vous séduire **page 5**

Loi de Modernisation de l'Économie : Qui ? Quoi ? Comment ? **page 6**

Restructurations militaires : mobilisation pour l'artisanat lorrain **page 8**

Prévention : apprendre à maîtriser les risques professionnels **page 9**



## Dossier

### TOURISME ET ARTISANAT

Artisanat et tourisme : les deux domaines sont étroitement liés et porteurs de projets de développement. En Lorraine, pléthores sont les entreprises artisanales qui l'ont compris, même si, trop souvent, l'intérêt est concentré sur un nombre restreint de sites ou produits emblématiques. À quelques jours du printemps, *Hommes & Métiers* vous sert de guide pour tout comprendre et tout savoir.

**Pages 10 à 13**



## Métier



Professionalisme, exigence, mais aussi passion et liberté sont les valeurs des artisans d'art lorrains. Ils nous en parlent... **Pages 14 et 15**

## Pratique

Prix Stars & Métiers : plus que quelques jours pour vous inscrire **page 16**

## Repères

Parole d'experts : réflexes de crise **page 18**

Partenariat : champions du monde ! **page 19**

## Loi de finance 2009

## Un coup de pouce pour le bâtiment

**P**armi les mesures phares du Projet de Loi de Finances 2009 figure l'Éco-Prêt à Taux Zéro (Éco PTZ), destiné à inciter les français à rénover leur logement. Une mesure concrète qui pourrait profiter aux entreprises artisanales du bâtiment. Cette décision a pour objectif de permettre le financement de travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements anciens à usage de résidence principale. Ce prêt pourrait financer la totalité des travaux dans la double limite de 300 euros par mètre carré et de 30 000 euros par logement, et sa durée de vie serait fixée à cinq ans. Une incertitude demeure encore aujourd'hui pour



savoir si cette mesure pourrait être cumulée avec l'actuel crédit d'impôt. Le Ministère des Finances estime que cette opération coûtera environ un milliard d'euros à l'État, mais s'avère indispensable alors que les mises en chantier ont baissé en France de 30 %. « Il s'agira d'un investis-

sement productif, capable de créer des centaines de milliers d'emplois », a récemment déclaré le Premier Ministre. Les mesures concernant les charges des entreprises constituent le dernier volet du Projet de Loi de Finances 2009 touchant le secteur de l'artisanat du bâtiment, avec l'annonce d'une suppression progressive de l'Imposition Forfaitaire Annuelle des Sociétés (IFA).

Un décret d'application commun à la loi de mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et à la Loi de Finances précisée dans les semaines à venir toutes ces annonces. L'Éco PTZ devrait être accessible pour les ménages vers le mois d'avril.

## Agenda du Président

## Représentation de l'Artisanat au CES de Lorraine

**24.02.2009** – METZ – Séance plénière

**20.03.2009** – METZ – Séance plénière

## Chambres de Métiers de la Moselle, de Lorraine, de France et de l'espace Saar-Lor-Lux

**03.02.2009** – METZ – Rencontre

de M. Francis GROSS, nouveau Directeur de la SOCAMA Lorraine

**05.02.2009** – METZ – Comité Directeur de la CMA 57

**23.02.2009** – METZ – Commission de la Formation Professionnelle, de la Promotion Sociale et de l'Emploi de la CMA 57

**19.03.2009** – METZ – Bureau de la CRMA de Lorraine

## Vie des Associations et Organisations Professionnelles

**30.01.2009** – METZ – Assemblée Générale de la Fédération Artisanale de la Moselle

**Du 06 au 08.02.2009** – METZ – Salon du chocolat organisé par le Syndicat des Pâtisseries de la Moselle dans le cadre de CRÉATIVA – Remise des prix « Roger Jung » le 07.02.2009

**16.02.2009** – THIONVILLE

Assemblée Générale du Syndicat des Boulangers de Thionville

**21.02.2009** – SAINT-AVOLD –

Assemblée Générale de la Corporation des Marbriers de la Moselle

**10.03.2009** – METZ – Comité élargi

de la Fédération de la Boulangerie & Boulangerie-Pâtisserie de la Moselle et du CEGEPAC

**12.03.2009** – SARREGUEMINES –

Assemblée Générale du Syndicat des Boulangers de Sarreguemines, Bitche, Sarralbe et environs

**16.03.2009** – METZ – Congrès départemental des Corporations des Patrons Coiffeurs & Coiffeuses de la Moselle

## Formation – Apprentissage

**24.02.2009** – METZ – 8<sup>e</sup> Semaine de l'Artisanat en Moselle : jury du concours « À la découverte d'un artisan »

## Vie locale – Aménagement territorial

**02.02.2009** – METZ – Rencontre de M. Claude BITTE, Président de la Communauté de communes du Centre Mosellan relative à la création de la Maison de l'Éco-Énergie à MORHANGE

**03.02.2009** – METZ – Rencontre de

M. Jean-Luc BOHL, Président de la CA2M

**04.02.2009** – SAINT-AVOLD – Rencontres KPMG « Nouveautés fiscales et sociales 2009 – Gestion d'une PME dans la crise financière »

**20.02.2009** – METZ

Préfecture – Réunion « suivi de la crise économique »

**25.02.2009** – PONT-À-MOUSSON

Bureau EPF Lorraine

**04.03.2009** – METZ – Les Rencontres

« Comment sortir de la crise ? »

avec M. René RICOL, Médiateur national du Crédit, organisées par le MÉDEF en partenariat avec la CMA 57

**06.03.2009** – METZ – Préfecture

Réunion « suivi de la crise économique »

## Réceptions – Distinctions Manifestations diverses

**26.02.2009** – METZ – Journée « Maîtrise des déchets » organisée en partenariat avec le Conseil Général de la Moselle

**05.03.2009** – METZ – Remise

du Grand Prix de l'Artisanat organisé par le Conseil Général de la Moselle

**14.03.2009** – METZ – Inauguration

de la 2<sup>e</sup> édition des Journées des Fleuristes - Paysagistes de la Moselle

**27.03.2009** – LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD – Cérémonie des 20 ans

de l'entreprise XYLOTECH

# Promotion de l'artisanat

## Du 14 au 21 mars, les artisans s'apprêtent à vous séduire

**Pour la 8<sup>e</sup> année consécutive, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle s'emploiera à promouvoir vos métiers au travers de la Semaine de l'Artisanat. Une initiative sur laquelle chacun d'entre vous peut s'appuyer pour organiser dans son entreprise une opération à destination de ses clients.**

La 8<sup>e</sup> Semaine de l'Artisanat en Moselle se structurera autour de quatre rendez-vous à destination du grand public.

### L'apprentissage mis en lumière

Cette 8<sup>e</sup> édition fera la part belle à l'apprentissage avec une opération Portes Ouvertes du Centre de Formation Ernest-Meyer de Metz, basé sur le Technopôle. Elle débutera le samedi 14 mars à 14 heures avec une invitation à destination du grand public, et se poursuivra les mardi 17 et jeudi 19 mars où plusieurs classes de collègues messins partiront à la découverte des ateliers avec leurs professeurs. Une démarche qui s'inscrit dans la continuité d'un concours intitulé « À la découverte d'un artisan » et qui proposait aux collégiens de faire le portrait d'un artisan situé proche de chez eux. Les collègues qui seront lauréats de cette initiative seront connus le samedi 14 mars.

### Les fleuristes-paysagistes sur la place Saint-Louis

Le samedi 14 et dimanche 15 mars 2009 (de 10 à 18 heures), une trentaine d'artisans fleuristes-paysagistes prendront possession de cette place centrale du plateau piétonnier messin. Cette manifestation fait écho à une première édition lancée l'année dernière et qui avait rencontré un fort succès populaire. Pour cette seconde édition, le Service des Espaces Verts de la Ville de Metz s'appliquera, aux côtés des artisans, à présenter une chorégraphie florale autour de trois thèmes : les jardins de chez nous, les jardins orientaux et les jardins du Sud. Plusieurs fleuristes mobilisés sur ce rendez-vous proposeront également, le dimanche, des ateliers où les enfants



▲ Avec une campagne d'affichage au slogan fédérateur, la Semaine de l'Artisanat doit être l'occasion, pour tous les chefs d'entreprise, d'organiser une opération spécifique auprès de leurs clients.



pourront donner libre court à leur imagination en réalisant des créations qu'ils pourront emportées. Enfin, ce sera l'occasion pour les visiteurs de découvrir des éléments de décoration d'extérieurs originaux qui ne manqueront pas d'éveiller des convoitises à cinq jours du début du Printemps.

### Créativité et innovation aux Galeries Lafayette

La Semaine de l'Artisanat en Moselle se prolongera jusqu'au samedi 21 mars avec une opération d'envergure menée aux Galeries Lafayette de Metz. Ce jour-là, de 10 heures à 18 heures, tous les jeunes qui le souhaitent pourront se présenter sur place pour se faire coiffer et maquiller par des apprenties des CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle. Ils pourront également participer à un « Grand casting photo light painting » qui leur permettra de repartir avec une photo-souvenir les mettant en scène autour d'une technique photographique très particulière... voire gagner le concours et remporter alors un Apple iPod Touch. Tous ces rendez-vous seront bien évidemment fortement médiatisés grâce à de nombreux partenariats mis en place avec les journaux, radios et sites Internet mosellans. Ces derniers s'efforceront enfin, au travers de leurs outils, de valoriser au quotidien, et ce durant une semaine, de nombreuses entreprises artisanales de la Moselle

**Plus d'informations auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle au 0820 857 057 (prix d'un appel local)**

◀ Le samedi 14 et dimanche 15 mars, une trentaine de fleuristes et paysagistes de la Moselle s'appliqueront à présenter, avec le concours du Service des Espaces Verts de la Ville de Metz, une chorégraphie florale de qualité.

# Loi de Modernisation de l'Économie

## Qui ? Quoi ? Comment ?

Publiée au Journal Officiel il y a tout juste sept mois, la Loi de Modernisation de l'Économie (LME) entend modifier en profondeur l'économie française. *Hommes & Métiers* vous propose aujourd'hui de revenir sur les dix principales mesures qui concernent les artisans depuis août 2008 et janvier 2009.

### Mesure n° 1 Créer un statut simplifié pour les petits entrepreneurs

Il s'agit de créer un régime simplifié et libérateur de paiement par les petits entrepreneurs de leurs impôts et de leurs charges.

Une simple déclaration suffit, sans obligation d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.

« L'auto-entrepreneur » peut s'acquitter forfaitairement de ses charges sociales et de ses impôts uniquement sur ce qu'il gagne, mensuellement ou trimestriellement (forfait de 13 % pour une activité commerciale et de 23 % pour une activité de services). Le versement est libérateur des charges sociales et de l'impôt sur le revenu.

De plus, « l'auto-entrepreneur » n'est pas soumis à la TVA. Le micro-entrepreneur qui choisit le statut est exonéré de taxe professionnelle pendant trois ans.

### Mesure n° 2 Protéger le patrimoine personnel des entrepreneurs individuels

La loi étend la protection du patrimoine des entrepreneurs individuels à tous leurs biens fonciers (bâties et non bâties) non affectés à l'usage professionnel ; les éléments du patrimoine déclarés insaisissables pourront désormais être sortis du régime de l'insaisissabilité dans leur ensemble ou individuel-

lement ; le dirigeant qui s'est porté caution d'une dette de son entreprise pourra, dans certains cas, demander le réaménagement de caution dans le cadre de la procédure de surendettement.

L'entrepreneur individuel pourra créer les fiducies, comme peuvent déjà le faire les sociétés.



### Mesure n° 3 Réduire les délais de paiement

La loi prévoit un plafonnement des délais de paiement à 60 jours (ou 45 jours fin de mois) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Puis une phase de négociation s'établira secteur par secteur et fera place à une possible nouvelle intervention législative à échéance d'un an en cas d'échec des négociations.

Le délai de 60 jours commence à courir à la date d'émission de la facture. Les entreprises peuvent retenir comme point de départ la date de réception des marchandises par accord interprofessionnel.

Les pénalités sont exigibles en cas de retard de paiement.

Elles sont renforcées pour être plus dissuasives : le taux plancher des pénalités de retard passe de 1,5 fois le taux d'intérêt légal à 3 fois.

Avec la loi, tout délai de règlement supérieur au délai maximal prévu par la loi est désormais abusif. Toute personne intéressée peut faire valoir cette disposition devant le juge civil.

### Mesure n° 4 Simplifier le droit applicable aux PME

La loi simplifie le droit des sociétés applicable aux PME, dont celui des sociétés à responsabilité limitée unipersonnelle (EURL) mais également les sociétés par actions simplifiées (SAS), en rendant optionnel pour les SAS la certification de leurs comptes par un commissaire aux comptes.

La déclaration sociale de revenus établie annuellement par les travailleurs indépendants, pour permettre le calcul de leurs cotisations sociales, est supprimée à compter de 2010.

Les données, qui ne seront plus recueillies par cette déclaration seront transmises aux organismes sociaux par



les services des impôts, à partir des déclarations établies pour le calcul de l'impôt sur le revenu.

**Mesure n° 5**  
**Accorder un traitement**  
**préférentiel pour les PME**  
**innovantes : le Small**  
**Business Act à la française**

À titre expérimental, et pour une période de cinq ans, les acheteurs publics pourront traiter de façon préférentielle les PME innovantes ou leur réserver une part de leurs marchés publics, ce qui facilitera leur développement

**Mesure n° 6**  
**Favoriser une évolution plus**  
**juste des baux commerciaux**

La loi valide l'accord passé entre plusieurs fédérations de propriétaires et de locataires sur l'instauration d'un nouvel indice de révisions des loyers permettant d'éviter de trop fortes variations annuelles liées à la forte hausse des dernières années de l'ICC (indice trimestriel de coût de la construction), et de mieux tenir compte de l'évolution de l'activité des commerçants et des artisans.

La loi modernise également sur plusieurs points le régime des baux commerciaux.

**Mesure n° 7**  
**Réformer le droit**  
**des entreprises en difficulté**

La loi du 26 juillet 2005 de sauvegarde des entreprises a eu pour objectif de renforcer les chances effectives de sauvetage de l'entreprise en favorisant l'anticipation et la négociation.

L'objectif est de rendre plus attractive la procédure de sauvegarde, afin d'en développer l'usage, encore relativement limité, notamment par les petites entreprises.

Le texte favorise également l'émergence d'un plan de sauvetage, notamment en réformant en profondeur le fonctionnement aujourd'hui insatisfaisant des comités de créanciers.



**Mesure n° 8**  
**Favoriser la reprise**  
**et la transmission**  
**des entreprises**

Les données démographiques montrent qu'environ 700 000 entreprises sont susceptibles d'être cédées dans les dix années à venir.

Or la France manque d'entreprises de taille intermédiaire.

Dans ce contexte, la loi permet aux salariés et aux membres de la famille de reprendre plus facilement l'entreprise en abaissant les droits de mutation à titre onéreux ou en les exonérant totalement si la valeur de l'entreprise est inférieure à 300 000 euros, et en créant pour les autres entreprises un abattement de 30 000 euros sur la valeur de l'entreprise.

**Mesure n° 9**  
**Limitation des effets**  
**de seuils financiers**  
**lors du franchissement**  
**des 10 ou 20 salariés**

Il entraînait jusqu'à présent un alourdissement de leurs charges financières (formation professionnelle, fonds national

d'aide au logement (FNAL), pertes de certains allègements de cotisation...). Désormais, les cotisations sociales n'augmenteront plus lorsque le chef d'entreprise décidera de recruter de nouveaux salariés.

Cette mesure est appliquée à toutes les entreprises qui passent un des seuils jusqu'à fin 2010.

À cette date, un rapport d'évaluation permettra de pérenniser ou non la mesure (sans que cette décision puisse remettre en cause le bénéfice du gel et du lissage des entreprises qui ont passé les seuils durant cette période « expérimentale »).

**Mesure n° 10**  
**Renforcer les aides**  
**pour le petit commerce**

La loi élargit le champ d'intervention du FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) et le recentre vers les commerçants et les artisans pour mieux préserver un tissu d'entreprises de proximité.

Cela accompagnera la réforme de l'équipement commercial.

# Restructurations militaires

## Mobilisation pour l'artisanat mosellan

**Plus de huit mois après l'annonce du lourd tribut porté par le département de la Moselle par rapport aux restructurations militaires, la mobilisation continue pour défendre les intérêts des entreprises artisanales.**

Il est facile de comprendre qu'avec le départ programmé de cinq mille militaires, les artisans des zones concernées seront confrontés à une baisse de leur activité. Des familles entières vont quitter le département entraînant la perte de plusieurs milliers d'emplois. L'espoir repose donc aujourd'hui sur les compensations promises par le Gouvernement. Si à Bitche on se félicite de l'arrivée du XVI<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs, et qu'à Dieuze on se raccroche à l'arrivée promise d'un Groupement d'Instruction militaire de Gendarmerie, à Metz, on accuse le coup. Face à ce qui constituera une perte sèche économique sans précédent, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle s'est fait fort d'intégrer tous les groupes de travail mis en place par les collectivités territoriales pour trouver des stratégies de redynamisation. En complément des dispositifs de compensation qui seront mis en place par



l'État, la compagnie consulaire travaille pour faire des propositions concrètes de développement économique. Au cœur de cette action, des projets concernant l'utilisation du foncier militaire rendu disponible, l'accélération des projets de développement des zones économiques, la création de zones franches... L'objectif

étant d'aboutir à un projet global cohérent faisant l'objet d'un consensus. Pour le Président Pierre Streiff, « il convient à présent de surmonter ces amertumes et de trouver des solutions qui nous permettent de rebondir, d'autant plus que nous avons la chance de bénéficier d'une dynamique démographique. »

### Bourse des métiers

#### Alimentation

**081200069** – Vends fonds BOULANGERIE-PÂTISSERIE – METZ-CAMPAGNE – Intallée depuis 22 ans – Clientèle fidèle + tournée Bonne localisation – Située sur un axe passant – Matériel en très bon état (renouvelé il y a 2 ans : 2 chambres froides et un four) CA à développer.

**090100002** – Vends fonds BOULANGERIE-PÂTISSERIE-ÉPICERIE + TOURNÉES Situé sur l'axe SAINT-AVOLD – SARRALBE Cause de départ à la retraite – Matériels de vente et de fabrication en bon état Idéal pour un couple – Possibilité de démarrer l'activité de suite Possibilité de location de logement CA 2007 de 170 000 euros – 2 salariés.

**081200067** – Vends fonds + murs BOUCHERIE cause départ à la retraite Arrondissement de THIONVILLE-OUEST Peut convenir à une activité de boucherie, de traiteur ou de second magasin Magasin de 30 m<sup>2</sup> – Laboratoire de 70 m<sup>2</sup> 3 chambres froides – Activité de traiteur à développer.

Contact : Plate-Forme Multiservices au 0820 857 057 (prix d'un appel local)

#### Bâtiment

**081200064** – Vends cause départ à la retraite ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ CHAUFFAGE ALARME – 25 ans d'exploitaton CA de 300 000 € HT – Bon état de l'outillage et du véhicule – Stock – Local de stockage de 150 m<sup>2</sup> – Situation MOSELLE-CENTRE : Boulay, Faulquemont, St-Avold – Affaire à développer.

**081200070** – Vends cause départ à la retraite ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE Activité tertiaire – CA d'environ 1,2M € 20 salariés – Matériel et véhicules neufs SECTEUR MESSIN.

**081000059** – Artisan MENUISIER (fabrication et pose) – LOUE PARC MACHINE sur 245 m<sup>2</sup> et partage carnet de commandes à artisan expérimenté de même catégorie – METZ-SUD.

**090100003** – Vends entreprise de CHAUFFAGE – Arrondissement de BOULAY Installation + entretien très bonne réputation CA d'environ 1,2 M d'€ – CA en développement – Entreprise spécialisée dans les énergies renouvelables – Accompagnement de repreneur possible – Prix fixé à 300 000 €.

#### Services

**081200065** – Vends SALON DE COIFFURE MIXTE à MOULINS-LÈS-METZ-CENTRE dans rue principale – Proximité d'autres commerces et face à 2 parkings – 4 postes de coiffage, 2 bacs – 65 m<sup>2</sup> + 20 m<sup>2</sup> de réserve. Clim réversible – Bon CA – Clientèle fidèle Quartier en développement – Loyer de 600 € / mois – Prix fixé à 60 000 €.

**090100001** – Vends cause départ à la retraite SALON DE COIFFURE MIXTE THIONVILLE-CENTRE – 30 m<sup>2</sup> – 4 postes de coiffage, 2 bacs – Très bon emplacement Bon état et CA intéressant.

**090100004** – Vends cause déménagement fds de commerce CORDONNERIE MULTISERVICES situé dans une galerie d'une gde enseigne du secteur MOSELLE-EST Très bien équipé en machine de clés spéciales – Informatique pour recherche de profil – Lecteur de clés à puce dernière génération – Machine à graver, à affûter – Banc de finissage et presse en très bon état – Bon CA – Fort potentiel de développement – Loyer de 600 €.



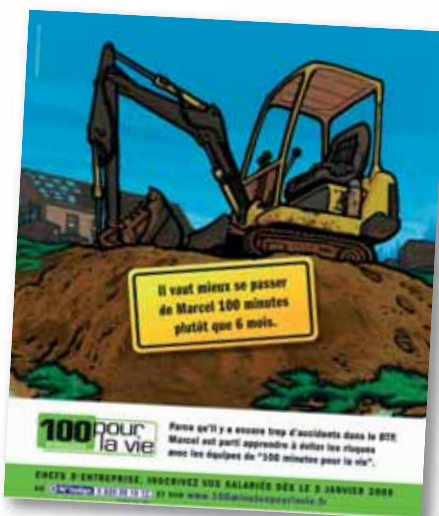
## Prévention

# Apprendre à maîtriser les risques professionnels

L'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) a lancé la 4<sup>e</sup> édition de son opération « 100 minutes pour la vie ». Cette campagne de sensibilisation des dirigeants et salariés du bâtiment aux besoins de prévention liés aux risques professionnels sur les chantiers et les ateliers se déroule dans toute la France depuis le 30 janvier et jusqu'au 24 avril 2009. En Moselle, l'OPPBTP sera présente le 27 mars 2009. Elle invite salariés et chefs d'entreprise à participer à une animation ludique et interactive sur la prévention des risques professionnels autour de cinq thèmes

clés : équipement de protection individuelle (lunettes, gants, casques, protections auditives...), chutes de hauteur, troubles musculo-squelettiques, addictions et risques routiers. Sur ce dernier thème, rappelons que plus de 4 500 salariés sont décédés l'an passé dans le cadre de leur activité professionnelle. La précédente édition de « 100 minutes pour la vie » avait touché 17 000 personnes. L'objectif de cette année est de sensibiliser 30 000 salariés.

Pour participer, inscrivez-vous par Internet ([www.100minutespourlavie.fr](http://www.100minutespourlavie.fr)), par téléphone (0820 09 10 12) ou auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle (Jean-François Tonnelier au 03 87 39 31 34).



### CHEFS D'ENTREPRISES ARTISANALES, CONJOINTS COLLABORATEURS OU ASSOCIÉS ET AUXILIAIRES FAMILIAUX

Formations à la gestion et au développement d'entreprise financées par le Fonds de Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat



- 1 FORMATIONS DIPLÔMANTES
- 2 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
- 3 GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE
- 4 COMMERCIALISATION
- 5 RESSOURCES HUMAINES
- 6 ASPECTS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES
- 7 SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES
- 8 GESTION ENVIRONNEMENTALE
- 9 DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE
- 10 DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Programmes détaillés, calendriers, modalités d'accès, lieux de formation... Renseignements auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de votre département :

- ▶ Meurthe-et-Moselle au 03 83 95 60 60
- ▶ Meuse au 03 29 79 20 11
- ▶ Moselle au 0820 857 057 (0,12 euro TTC/min)
- ▶ Vosges au 03 29 69 55 55

## Artisanat et tourisme

## « Des enjeux communs, des partenaires naturels »

Artisanat et tourisme : les deux domaines sont étroitement liés et porteurs de projets de développement. En Lorraine, pléthores sont les entreprises artisanales qui l'ont compris, même si, trop souvent, l'intérêt est concentré sur un nombre restreint de sites ou produits emblématiques. À quelques jours du printemps, *Hommes & Métiers* vous sert de guide pour tout comprendre et tout savoir.

**P**our illustrer l'interdépendance qu'il existe entre l'artisanat et le tourisme, il suffit de se pencher sur la constitution du Gouvernement, où ces deux entités sont regroupées sous un même Secrétariat d'État dirigé par Hervé Novelli. Une impression renforcée par la lecture d'une étude de l'Institut Supérieur des Métiers qui indiquait déjà en 1999 que « l'une des principales variables clés de l'artisanat était sa capacité à se positionner sur les marchés du tourisme ». De leurs côtés, les professionnels du tourisme, réunis au Sénat en 2002, s'accordaient à reconnaître que l'artisanat a véritablement « boosté » leur secteur depuis une vingtaine d'années.

### Le principe des vases communicants

En Lorraine comme ailleurs, on a, en effet, assisté à un regain d'intérêt, à la fois ample et profond en faveur des activités culturelles. Toutes se développent : des circuits touristiques des communes aux traditions artisanales reconnues. Parallèlement, le poids économique des métiers d'art ne cesse de progresser. Le chiffre d'affaires qu'ils génèrent chaque

année est proche des 3,5 milliards d'euros et leur valeur ajoutée dépasse le milliard d'euros, ce qui est comparable à celle du reste de l'artisanat.

L'artisanat soutient le tourisme et le tourisme contribue au développement de l'artisanat. Il suffit, pour s'en convaincre,

d'observer le comportement des visiteurs qui, entre deux excursions, s'arrêtent chez l'artisan local pour découvrir son savoir-faire et ses produits. Pour l'artisanat, le tourisme est un réel vecteur de développement économique et social. En réussissant à communiquer sur des



**Si artisanat et tourisme font cause commune dans le milieu rural, des initiatives intéressantes sont construites dans les villes grâce notamment au FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce).**

activités à même d'attirer du public, nos quatre départements induisent des effets directs et indirects sur la vie des territoires.

Les élus locaux et les collectivités l'ont compris et interpellent depuis quelques années les Chambres de Métiers et de l'Artisanat pour développer des projets dans ce domaine. Ainsi, la compagnie consulaire mosellane a organisé, ces dernières années, des Journées Portes Ouvertes dans les entreprises artisanales pour contribuer à la valorisation de savoir-faire artisanaux, mais aussi pour promouvoir certains territoires de communautés de communes. Une démarche similaire fut d'ailleurs conduite par son homologue vosgien en mars 2008 avec le concours d'une centaine d'artisans, ou encore par la CMA de la Meuse avec « Les Rencontres d'octobre ». Enhardis dans leurs

ouvertures aux clientèles extérieures, les acteurs des territoires ruraux ont compris l'intérêt qu'ils pouvaient tirer de l'association de l'image de leurs communes avec une activité artisanale détentrice d'un fort pouvoir d'attraction. Mieux encore, cette capacité d'attraction de leur territoire peut être mise au service d'une stratégie d'implantation de nouvelles activités entrepreneuriales.

### Création d'emplois et d'un tissu social

Toujours selon le même principe que « ce qui est bon pour l'un l'est aussi pour l'autre », les espaces ruraux n'hésitent effectivement plus à courtiser des entreprises artisanales pour les inciter à s'implanter sur leurs territoires et créer de l'activité touristique. L'artisan, qui voit ses commandes s'accroître, est alors

un professionnel qui peut potentiellement recruter. Or, quand des emplois se créent, des hommes et des femmes s'installent avec leurs familles, consomment et animent la vie locale. Au travers de la dynamisation d'un territoire, c'est tout un secteur géographique qui s'enrichit. Nombre de petites communes ont ainsi tiré leur épingle du jeu en adoptant cette méthodologie. Après une désertification de nos campagnes, on constate un véritable retour aux racines avec le maintien, voire l'ouverture, de boulangeries et autres activités artisanales dans des villages jusqu'alors oubliés.

Les projets touristiques autour de l'artisanat nécessitent cependant de répondre à des impératifs de rentabilité. Ils doivent offrir une taille et une diversité de gammes de services satisfaisantes, tout en étant sensibles à des facteurs

## 3 questions à...



## Michel Obiegala, Président du Comité Régional du Tourisme

**Hommes & Métiers : Les artisans sont des prescripteurs de l'offre touristique de leur ville et des ambassadeurs de leur Région. De leurs côtés, comment les professionnels du tourisme opèrent-ils pour faire de l'artisanat un argument de valorisation de la ville aux yeux des visiteurs ?**

**Michel Obiegala :** L'identité de la Lorraine est une accumulation d'éléments prestigieux et sophistiqués qui émaillent notre Histoire, notre terroir et notre style de vie. De la même manière qu'il y a un style de vie provençal, il y a une spécificité et un art de vivre lorrain. Les métiers d'art en font pleinement partie et c'est la raison pour laquelle les professionnels du tourisme devront inclure cette dimension dans leurs actions de promotion et de développement.

**Hommes & Métiers : La Lorraine possède une forte activité artisanale autour des métiers d'art et des produits du terroir. Comment le CRT contribue-t-il à la promouvoir ?**

**M. O. :** Les métiers d'art se retrouvent en filigrane dans la communication générale touristique mise en place par le CRT. Dans la politique éditoriale (brochures, affiches etc.), sur le site Internet du CRT par le biais d'une rubrique dédiée au savoir-faire, sur des Salons sous forme d'animations et par le biais de visuels dans nos campagnes de promotion.

**Hommes & Métiers : La promotion des produits artisanaux de notre région est souvent liée à des maisons ancestrales (le macaron de Boulay, la madeleine de Commercy...). Quelle place cela laisse-t-il aux nouvelles initiatives ? Comment peuvent-elles obtenir une visibilité identique ?**

**M. O. :** Hormis les grandes marques, le client d'aujourd'hui cherche également des produits innovants de qualité. C'est probablement en adoptant des stratégies de niche que de nouvelles initiatives pourraient trouver un écho favorable sur les marchés.



**Les foires, marchés et Salons artisanaux contribuent à la valorisation de savoir-faire, mais aussi à la promotion de certains territoires.**

comme la localisation et les caractéristiques géographiques, la richesse du patrimoine, sans oublier, bien évidemment, l'accessibilité fortement liée à la qualité des infrastructures.

La valorisation touristique de l'artisanat est donc un domaine d'intervention croissant des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, notamment en milieu rural, avec des projets se situant souvent à la croisée des thématiques patrimoine, tourisme et culture. Et de fait, lorsque l'on découvre le cristal de Meisenthal ou de Saint-Louis pour la Moselle, les émaux de Longwy pour la Meurthe-et-Moselle, la confiture de groseilles épépinées à la plume d'oie pour la Meuse, l'imagerie d'Épinal et la lutherie pour les Vosges, c'est une plongée dans notre histoire et nos traditions que l'on entreprend.

Et, si ces métiers sont représentatifs de notre culture séculaire, de notre savoir-faire traditionnel, ils le sont aussi de l'adaptation continue à la modernité. En outre, ils valorisent la beauté et l'originalité au travers des objets et des œuvres créés, mais aussi par le patrimoine mobilier et architectural qu'ils contribuent à entretenir et à préserver.

Or, à une époque où la standardisation se développe, où les repères culturels s'estompent, où le temps s'accélère, on constate un regain d'intérêt très net et très profond des individus pour leurs raci-

nes, pour la compréhension de leur environnement et pour la singularité.

### Métiers d'art et produits du terroir

L'autre caractéristique de cette relation entre l'artisanat et le tourisme est, comme nous l'indiquions précédemment, cet enracinement très marqué vers les métiers d'art.

Les professions qui y sont rattachées répondent parfaitement aux attentes et recherches de celles et ceux qui partent à la découverte de nouveaux produits, de nouvelles créations.

Leur force réside d'abord dans la maîtrise de savoir-faire traditionnels que ces artisans ont progressivement réussi à adapter et à compléter avec les outils modernes, tout en veillant à ne pas les dénaturer, à ne pas les trahir. Face à de telles attentions, le public porte un regard bienveillant, qui se double d'une admiration, pour le semblant de vie communautaire pratiqué par ces chefs d'entreprise.

C'est, en effet, l'une des caractéristiques de ces passionnés (cf. pages 14 et 15) que d'échanger beaucoup d'informations informelles, de partager des goûts, des tendances en discutant avec leurs collègues, leurs clients, leurs fournisseurs, etc. Les artisans d'art aiment à se regrouper pour distribuer leurs produc-

tions dans les foires, les expositions, voire dans certains quartiers ou villages, créant ainsi une proposition touristique à part entière. Et de là naît un paradoxe propre à ces professions, à savoir qu'elles sont en concurrence sans le ressentir. L'intérêt du public est de toute façon lié à ce rassemblement, où chaque artisan pense posséder ses propres compétences pour séduire les curieux.

Cet accès privilégié à une technique particulière, à la maîtrise d'une matière et à la volonté de la partager, engendre un intérêt manifeste, donc du tourisme. Le Salon de l'Excellence, qui se tient annuellement depuis trois ans dans une ville de la région Lorraine, a basé une partie de son succès sur l'accès offert par des chefs d'entreprise à des connaissances très particulières.

À partir de ce constat et de la volonté d'organisation de ces métiers, les collectivités et les chambres consulaires contribuent au développement de ces actions plébiscitées par les familles. L'essor des Journées Nationales des Métiers d'Art en est aussi, sûrement, un autre beau témoignage. Semblant d'abord très exclusifs, les métiers d'art n'hésitent plus dorénavant à s'associer avec les activités artisanales construites autour des produits du terroir, seconde valeur refuge d'un succès touristique. Le macaron de Nancy, de Boulay, la madeleine de Commercy ou de Liverdu, le miel de sapin des Vosges, la dragée de Verdun, le charbon lorrain, la mirabelle, la bergamote, la quiche, la tarte à l'oignon, etc., renvoient tous à notre histoire, à nos racines, à une certaine forme d'authenticité que notre ère industrielle a cru bon de délaissier. Les touristes sont friands de ces spécialités artisanales et confèrent à notre région une place de premier plan sur la diversité des produits proposés. Pour répondre à cette demande, des circuits mêlant gastronomie et artisanat d'art se sont créés. Lors de parcours touristiques, les participants sont ainsi invités à s'arrêter sur des pôles dégustation où des chefs proposent des menus autour de produits du terroir et où des objets des métiers d'art sont présentés. Une façon « de boucler la boucle » et d'attester, une fois de plus, qu'artisanat et tourisme sont aujourd'hui indissociables.

## Histoire

# L'artisanat de la Lorraine

**La Lorraine est une immense vitrine à la gloire du cristal, mais aussi de la faïence, des émaux, de la lutherie, de l'imagerie, etc.**

La faïence lorraine prit son essor au XVIII<sup>e</sup> siècle. Lunéville (1723), Saint-Clément, Sarreguemines (1790), Longwy, sont les fleurons d'un art qui rendit célèbre cette merveilleuse faïence lorraine.

Les émaux en relief ou en cristal de Longwy sont mondialement connus.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle s'épanouit aussi, en Lorraine, l'art du verre, plus exactement du cristal : Meisenthal (1702), Portieux (1705), Baccarat (1764), Vannes (1765), Saint-Louis (1586), Daum, etc. Tous des noms prestigieux, grâce au savoir-faire incomparable de leurs artistes, qui ont fourni la plupart des grandes cours royales au XIX<sup>e</sup> siècle.

Daum, sans négliger le verre, a développé la fameuse Pâte de Verre, dont Gallé et quelques autres artistes ont, par leur incomparable génie, donné les lettres de noblesse à un art nouveau.

Également célèbres, les Broderies de Lunéville et les extraordinaires Images d'Épinal créées au XVIII<sup>e</sup> siècle par Pellerin. Aujourd'hui, de nombreuses entreprises perpétuent encore avec talent ce savoir-faire.

## Une troisième voie intéressante

L'hégémonie des métiers d'art en matière de tourisme ne doit cependant pas nous faire oublier que d'autres activités artisanales vivent du tourisme de façon plus ou moins indirecte. L'intégration du développement durable dans l'activité de certaines entreprises s'est avérée une nouvelle piste intéressante. Elle conduit une clientèle particulière à se déplacer pour observer et comprendre le fonctionnement de nouveaux produits sur un terrain d'application. Une entreprise mosellane ayant joué le jeu de la pédagogie à propos de panneaux solaires, pompes à chaleur et autres produits de géothermie, a été dernièrement surprise d'accueillir des visiteurs autres que lorrains. La voie est ainsi ouverte à la perspective d'un tourisme artisanal qui ne passe plus seulement par le plaisir de la bouche ou des yeux, mais également par le souci de découvrir des énergies nouvelles qui apportent des réponses aux attentes des consommateurs provenant d'ailleurs, principalement d'espaces urbains. Enfin, si l'artisanat est souvent étroitement lié au tourisme, par une relation de déplacement de population sur un site géographique précis, il existe, à côté, des entreprises qui travaillent pour des activités touristiques. La société

Llopis Balloons, implantée à Delme, s'est ainsi spécialisée dans la fabrication de montgolfières. Et sur le créneau du transport touristique, on pourrait également citer l'entreprise Navig'France à Lagarde, qui répare et loue des bateaux pour particuliers et professionnels. Tous les exemples cités au travers de ce dossier sont autant de spécialités qui font notre fierté et la renommée de notre région. Comme nous venons de le voir, le tourisme peut

donc constituer un véritable outil pour l'organisation d'une dynamique de développement économique du secteur des métiers. Conscient de la richesse du patrimoine artisanal lorrain, on peut aujourd'hui se montrer raisonnablement confiant, et ce malgré une conjoncture peu favorable.

Les possibilités de croissance de ces métiers liés au tourisme demeurent nombreuses, pour peu que les chefs d'entreprises, qui s'engouffreront sur ce marché, sachent faire preuve de dynamisme et d'inventivité. C'est en proposant des activités ludiques et interactives, des mises en scènes innovantes, conviviales et à la portée de tous, que ces professionnels continueront à séduire des visiteurs dans l'attente de parcours de découverte. L'un des principaux enseignements du panorama présenté ici est que le tourisme et l'artisanat ont besoin l'un de l'autre pour se développer. Ils sont des partenaires naturels pour élaborer une politique ambitieuse de l'offre répondant parfaitement aux demandes nouvelles des touristes d'aujourd'hui.

Avec des savoir-faire hors pair qui se déclinent de multiples façons sur les quatre départements lorrains, ce sont autant de gages de créativité et de renommée que nous possédons. Autant de métiers de tradition et de passion, autant de destinations touristiques à découvrir ou redécouvrir...



**Les métiers d'art et les produits du terroir sont naturellement associés au tourisme. Pour autant, d'autres pistes existent comme celle du développement durable ou celle d'activités liées aux outils touristiques, comme par exemple la construction de montgolfières.**



Entreprise Ferstler.

Métier

Artisans d'art

Laurent Weiss.

## L'exigence au service de la création

L'artisanat d'art conjugue savoir-faire et création artistique. La maîtrise du geste, la connaissance de la matière permettent de donner libre cours à l'imagination et la créativité. Professionnalisme, exigence, mais aussi passion et liberté sont les valeurs des artisans d'art lorrains. Ils nous en parlent...

**Q**u'on vienne à l'artisanat d'art après un premier parcours professionnel, une autre formation ou après la 3<sup>e</sup>, la condition sine qua non pour rentrer dans ces métiers est de se former afin d'en maîtriser les techniques. Ici, pas d'amateurisme. La connaissance des savoir-faire s'acquiert par un rigoureux apprentissage et par la pratique. Le geste se transmet. La tradition fonde souvent le métier, mais les professionnels des métiers d'art sont aussi des créateurs : ils inventent leur propre style. Laurent Weiss, Prix National SEMA (Société d'Encouragement aux Métiers d'Art) en Création Contemporaine 2007, installé depuis six années à Agincourt (54) sous l'enseigne « Saul'y Tresse », a une approche très personnelle de l'art de la vannerie. Ses créations n'ont rien à voir avec les productions traditionnelles : « Je ne peux imaginer mon travail que sous un angle créatif. Tresser des paniers n'est pas de l'artisanat d'art à mon sens. À partir des techniques, je réalise des sculptures végétales pour animer un paysage, créer une scénographie. Je travaille la matière vivante, la plante en terre, pour sculpter des éléments architecturaux dans les

jardins. Au printemps, ils se couvriront de feuilles. Je me partage entre le travail des matières vivantes et le tressage en sec. Je peux aussi utiliser cette dernière technique sur d'autres matériaux que l'osier : des caoutchoucs, des résines... » Laurent Weiss s'est formé à l'École nationale de vannerie à l'âge de quarante ans, « avec un prof' Meilleur Ouvrier de France et tous les bouquins qui existaient sur le métier ». Auparavant, des études de pharmacie... puis de paysagiste. Quinze années dans la téléphonie portable, huit ans à la tête d'un bar-tabac-pressé. Reconversion radicale. Tout de suite, Laurent Weiss a fondé sa démarche sur l'exigence et l'originalité. « Comme j'avais une bonne expérience dans le marketing, j'ai développé un marché qui n'existait pas autour de la création contemporaine. »

### « Ne jamais devenir des exécutants »

« On apprend le métier pour avoir un outil. Savoir le geste, dit-il. Ensuite, on invente de nouveaux produits, avec de nouvelles matières. Sinon, le métier se meurt. Je défends aussi l'idée que nous devons en rester les détenteurs : je suis partisan de l'alliance créateur-artisan d'art. Le créateur

confiant à l'artisan d'art, la réalisation du prototype... et non l'exécution en série. » Le bijoutier Jacky Schwartz insiste aussi sur le professionnalisme : l'artisanat d'art implique nécessairement de maîtriser un métier et d'y apporter la créativité. Trois années d'apprentissage auprès de maîtres bijoutiers et trois années de perfectionnement lui ont permis d'apprendre les techniques du bijou et de la pâte de verre. Il allie les deux dans la création de pièces inspirées de l'École de Nancy, très appréciées dans la ville de l'Art nouveau. Il a fondé son atelier à Bainville-sur-l'Eau en 1969. Il se sent vraiment artisan d'art « et non artiste, comme me désignent mes clients. Comme si le terme d'artisan avait un sens péjoratif. Pour moi, c'est exactement le contraire. Nous sommes des gens de métier, détenteurs d'un savoir-faire sophistiqué que nous mettons au service de notre imagination, de notre sens artistique, pour un client. C'est pourquoi je suis inquiet de voir la confusion s'installer aujourd'hui avec des non-professionnels qui se qualifient d'artisans d'art. J'accueille régulièrement des visites dans mon atelier pour expliquer mon travail. Alors, pour les visiteurs, le terme "artisan d'art" prend tout son sens. »

« Les clients restent sensibles au savoir-faire », considère Sylvain Amaglio, 33 ans, ferronnier d'art dans la Meuse. C'est le bouche-à-oreille qui le fait connaître. Dans une activité concurrencée par les techniques industrielles, il constate que le



REPÈRES

MÉTIER

DOSSIER

ACTUS



Jacky Schwartz et Cyril, son fils, qui l'a rejoint à l'atelier.



Sylvain Amaglio.

marché de l'artisanat d'art reste porteur « pour peu qu'on soit très professionnel : ce qu'on fait, les machines ne peuvent pas le faire. Je fabrique toutes mes volutes, ça nous donne du travail (il emploie deux salariés). Je pourrais utiliser les nouvelles technologies mais je trouve qu'en forgeant nous-mêmes, le rendu est plus vivant. » S'il se voit surtout artisan, aimant le travail bien fait, il reconnaît que la dimension créative le motive beaucoup, de même que ses salariés. Le sur-mesure, la personnalisation, ce sont d'ailleurs des arguments de vente, en plus de la fabrication manuelle. « La difficulté pour nous, c'est qu'il nous faut allier savoir-faire, créativité et productivité car les charges sont les mêmes que pour toutes les entreprises. Je m'attache beaucoup à la formation pour amener les jeunes intéressés par le métier à attraper le coup de main par la pratique, la pratique, la pratique. »

### Lutter contre l'amateurisme

À Montbronn en Moselle, la famille Ferstler, héritière des savoir-faire de la finition sur cristal, perpétue les gestes de la taille, la gravure, le polissage, décors, sablage, finitions à la main, à l'acide... « Il faut se battre à chaque instant pour continuer, pour que se transmette le savoir », confie l'épouse d'Alain Ferstler, impliquée dans l'entreprise aussi bien dans la gestion administrative que la création. « Il y a encore de la demande pour une fabrication artisanale, se réjouit-elle. Ce qui nous démarque et fonde notre succès, c'est le travail bien fait, la qualité. On est envahi par des articles de toutes sortes et notre savoir-faire crée la différence. » Elle regrette qu'aujourd'hui, l'artisanat d'art soit

moins sélectif : « L'amateurisme cause beaucoup de tort aux professionnels. » L'entreprise, qui emploie une quinzaine de personnes, participe à de nombreux Salons. Elle réalise son chiffre d'affaires pour 65 % à l'export : Europe, États-Unis, Chine, Moyen-Orient... Dans son atelier d'Aydoilles dans les Vosges, Guy Vuilleminot, plasticien-céramiste, ouvre d'autres horizons sur les valeurs de l'artisanat d'art. « Je ne mets pas de différence entre art, artisanat, expression artistique. Au-delà du travail de savoir-faire ultra-technique, de l'ennoblissement de la matière », Guy Vuilleminot considère la création avec une approche spirituelle : « Un bol, c'est un objet qui a une fonction. En expression artistique, c'est un objet qui peut sortir de la fonction, en s'inspirant juste de la forme. La conception de l'art qui me plaît le plus : dire l'indicible. Parfois, les mots manquent et l'expression va se libérer à travers la matière, la couleur, la ligne... » S'il souligne le long travail d'apprentissage

pour apprendre les lois de la matière, il ajoute, humble : « Notre activité reste un jeu entre le maître d'œuvre et la matière. Une conversation. Une interaction. » À propos du geste : « C'est tout le corps qui est à l'œuvre, au-delà du mental, du travail manuel. Intelligence de la main, du corps. L'exigence a la première place. Exigence de cohérence avec soi. » Guy Vuilleminot réconcilie l'artisan et l'artiste.

### Vos CMA soutiennent les métiers d'art du projet professionnel au démarrage d'activité :

- CMA 54 : 03 83 95 60 60 / délégué SEMA\* : Laurent Weiss - solo.weiss@orange.fr
  - CMA 55 : 03 29 79 75 19 / déléguée SEMA\* : Sylviane Varnier - s.varnier@cma-meuse.fr
  - CMA 57 : 03 87 39 31 68 / déléguée SEMA\* : Patricia Moinard - pmoindard@cm-moselle.fr
  - CMA 88 : 03 29 69 55 52 / déléguée SEMA\* : Isabelle Molin - i.molin@cma-vosges.fr
- Délégué SEMA régional - Chargé de Mission Métiers d'Art à la Région Lorraine : Christophe de Lavenne  
Tél. : 03 83 54 20 00 - cdelavenne@inffolor.org  
\*Découvrez la SEMA sur [metiersdart-artisanat.com](http://metiersdart-artisanat.com)  
Artisans d'art, faites-vous connaître grâce à l'annuaire officiel des Métiers d'art de France : [www.annuaire-metiersdart.com](http://www.annuaire-metiersdart.com)

## Zoom

# Professionnels et artisans d'art

Passementier, bimbetotier, écailler, sans compter le célèbre plumassier... quel est leur point commun ? Ils exercent l'un des 217 métiers d'art dont la liste a été fixée par décret ministériel en 2003 (liste sur [www.annuaire-officiel-metiersdart.com](http://www.annuaire-officiel-metiersdart.com)).

Les métiers d'art se définissent par une technique essentiellement manuelle mise en œuvre par un professionnel hautement qualifié, par une production d'objets uniques ou de petites séries.

On distingue trois familles : restauration, tradition, création contemporaine. La Lorraine est riche de près de 1000 professionnels des métiers d'art. Avec 450 entreprises et ateliers de métiers d'art répertoriés, les 26 centres de formation aux métiers d'art, [www.metiersdart-lorraine.org](http://www.metiersdart-lorraine.org) est l'un des principaux portails régionaux des métiers d'art en France. Chaque professionnel des métiers d'art en Lorraine peut y avoir gratuitement sa fiche de présentation.

Contact : 03 83 54 20 00 ou [contact@metiersdart-lorraine.com](mailto:contact@metiersdart-lorraine.com)

# Prix Stars & Métiers

## Plus que quelques jours pour vous inscrire



**O**rganisé par la BPLC et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle, le Prix Stars & Métiers récompense les chefs d'entreprise artisanale pour leur réussite en matière d'innovation, de dynamique commerciale et de savoir-faire.

Pour pouvoir candidater il faut :

- être immatriculé au Répertoire des Métiers depuis au moins trois ans,
- être à jour de ses obligations fiscales et sociales,
- avoir obtenu des résultats significatifs en matière de gestion et de dynamique de l'entreprise.

À ce jour, plus de 7000 artisans ont été mis à l'honneur en tant que lauréats régionaux et/ou nationaux. Ce concours est placé sous le haut patronage du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions libérales. Plus qu'un concours, cette initiative est un prix de référence pour les artisans et confère une véritable reconnaissance professionnelle.

**Contactez la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle au 0820 857 057** (prix d'un appel local)

**En octobre 2008, Alain Fertsler, de la Cristallerie de Montbronn, a décroché le titre national Stars & Métiers dans la catégorie « Dynamique commerciale ».**



### À noter...

## Association des Retraités de l'Artisanat de la Moselle

### Rejoignez-nous !

Il existe en Moselle, depuis 1978, une association qui regroupe les retraités de l'artisanat. Son nom est l'Association des Retraités de l'Artisanat de la Moselle (ARAM).

Elle a pour mission de préserver et défendre les intérêts de l'ensemble des artisans retraités mosellans auprès de diverses instances locales et nationales.

Adhérer à l'ARAM (cotisation annuelle de 16 euros), c'est aussi :

- ▶ bénéficier d'informations par des circulaires, réunions et journaux
- ▶ bénéficier d'une assistance dans les démarches administratives (relatives à la santé, retraite, autonomie...)
- ▶ participer à des excursions, voyages à tarifs négociés...

Alors, si vous êtes artisan et que la retraite approche, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Plus d'informations auprès de Francis Hentzen

Tél. : 0382568757

E-mail : francis.hentzen@wanadoo.fr

# Digifilms

LA VIDEO POUR PROMOUVOIR VOTRE ACTIVITE

Reportage  
Film publicitaire



INTERNET COMME PLATE-FORME DE DIFFUSION

Création de site web



UN SERVICE POUR LES ARTISANS

Tarifs avantageux  
Devis gratuit établi en rendez-vous

[www.digifilms.fr](http://www.digifilms.fr)

Digifilms - Charles Huber - 57000 Metz  
Tel 03 87 78 41 92 / Mob 06 79 19 17 78  
contact@digifilms.fr / SIRET 49052539100010



## C net

## Zéro charges

Le Gouvernement a ouvert un nouveau site destiné à informer les dirigeants de petites entreprises sur l'aide à l'embauche qui leur est destinée en 2009.

[www.entreprises.gouv.fr/zerocharges/](http://www.entreprises.gouv.fr/zerocharges/)

## Embauche de travailleurs handicapés

La revalorisation des aides de l'AGEFIPH. Dans le cadre du plan de soutien à l'emploi des travailleurs handicapés, l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées) a revalorisé, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, des aides versées aux employeurs au titre de l'embauche de travailleurs handicapés. Elle prévoit également une augmentation de la prime à l'insertion versée à la personne handicapée qui conclut un contrat de travail (800 euros) et son doublement lorsqu'elle bénéficie de minima sociaux.

[www.apce.com/pid1655/salaries-handicapes.html](http://www.apce.com/pid1655/salaries-handicapes.html)

## Métiers de bouche

## Lancement du Concours « Prix Goût et Santé »

Pour la 7<sup>e</sup> année, cette initiative cherche à valoriser les artisans des métiers de bouche et de faire reconnaître leur savoir-faire et leur créativité. Il permettra à nouveau de distinguer des artisans privilégiant, dans leur processus de fabrication, des éléments visant à améliorer le bien-être des consommateurs, tout en préservant les qualités nutritionnelles et la saveur des produits. Le dossier de candidature, téléchargeable sur [www.maaf.fr](http://www.maaf.fr) (rubrique « Mon métier »), est à retourner par courrier (MAAF Assurances – Prix « Goût et Santé » – Chauray 79036 NIORT CEDEX 9) pour le 30 avril 2009 au plus tard. Chacun des 8 finalistes (4 dans la catégorie sucrée, 4 dans la catégorie salée) bénéficiera d'une couverture médiatique et recevra un chèque de 500 euros. Les lauréats du Prix National recevront chacun 5 000 euros. Le jury se réserve également la possibilité de décerner un ou deux « Prix spécial du jury » doté chacun de 2 500 euros.

Infos: Christine Morandea au 05 49 34 35 04 ou [christine.morandea@maaf.fr](mailto:christine.morandea@maaf.fr)

Parole d'experts  
Réflexes de crise

**La crise économique est dans tous les esprits et provoque des difficultés croissantes sur les activités des entreprises, l'emploi, les liquidités et la finance jusqu'à entraîner une chute vertigineuse de notre moral et une entame sérieuse de la confiance, cette vertu qui fait habituellement avancer notre monde.**

Il est grand temps de réagir, de répondre par l'opposition et la rupture à ce qui nous est imposé par la fatalité. Comme le soulignent avec vigueur les experts comptables, la gestion d'entreprise, de PME dans la tempête financière, réclame de se prendre en main et de s'activer en urgence et avec bon sens dans cinq directions salvatrices.

## 1. Le suivi des liquidités et du « cash »

- Accélérer l'encaissement des créances par une vigilance accrue et une attention maternelle aux survenances de retard.
- Examiner régulièrement les balances âgées de clients produites par la fée informatique.
- Activer le processus de facturation et réduire les délais accordés aux clients quitte à sacrifier des remises encourageantes.
- Limiter judicieusement le contenu et l'importance du stock.
- Obtenir de meilleures conditions de règlement des fournisseurs.

## 2. La surveillance du portefeuille clients

- Identifier les clients lourds dont toute défaillance aboutit à un préjudice conséquent pour votre entreprise ou peut vous mettre en péril.
- Surveiller les encours couverts par les assurances clients et mettre en place un processus d'alerte réactif.
- Analyser ou suivre les informations financières publiques de vos clients pour apprécier leur bonne santé et provoquer des rencontres.

- Gérer le risque clients par la diversification et ne vous engager que sous des garanties conformes à votre niveau de risque.

## 3. Le suivi au plus près de la trésorerie réelle

- Mettre en place des indicateurs simples de suivi et de recoupement avec les prévisions, ne pas lésiner avec les hypothèses de prévisions.
- Suivre l'impact des mouvements mis en œuvre sur votre situation de trésorerie au quotidien, gérer les pics et les abysses, maîtriser vos états de rapprochements bancaires.

## 4. La définition de nouvelles relations bancaires

- Affirmer vos contacts avec votre banque et améliorer son information sur votre entité.
- Valoriser votre communication financière et mettre en évidence la qualité de vos outils et moyens administratifs.
- Vous informer sur les options de garanties possibles et être ferme dans toute négociation, maintenir un haut niveau d'exigence auprès de votre banquier.

## 5. L'anticipation des situations d'urgence

- Ne pas hésiter à avoir recours au médiateur du crédit René Ricol, [www.mediateurducredit.fr](http://www.mediateurducredit.fr), pour un examen objectif de vos options de financement et pour obtenir l'assurance que les partenaires financiers tiendront leurs engagements de soutien aux PME.
- Solliciter les directeurs départementaux de la Banque de France pour leur soumettre vos situations d'urgence.

Le bon sens, la réactivité, l'objectivité, l'imagination et le courage sont des valeurs qu'il faut remettre en œuvre et cultiver dans les entreprises. Les professionnels du chiffre qui sont les experts comptables sont là pour accompagner les entrepreneurs dans cette démarche qui participera sans nul doute à réinstaller, vite, le climat de la confiance.

# Partenariat Champions du monde !

**L**e dimanche 1<sup>er</sup> février 2009, l'équipe de France de handball est devenue Championne du Monde après avoir battu la Croatie 24-19 en finale à Zagreb. Champions Olympiques à Pékin l'été dernier, les Français ont réalisé un doublé inédit.

Une énorme satisfaction partagée avec le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, puisque la « 1<sup>re</sup> Entreprise de France » est « Partenaire maillot » de la Fédération Française de Handball depuis 2005, à travers le Fonds National de Promotion et de Communication de l'Artisanat (FNPCA).

Cette victoire valorise un beau partenariat qui repose sur des valeurs communes aux artisans et aux joueurs de handball :



savoir-faire de la main, confiance en l'homme et travail en équipe, passion, défi, dépassement et volonté de gagner. Un signe fort dans cette période difficile au niveau économique, pour encourager les 920 000 chefs d'entreprises artisanales et près de 3 millions de collaborateurs, qui participent chaque jour à l'économie réelle, sont reconnus mondialement pour leur savoir-faire, forment chaque année quelque 170 000 jeunes auxquels ils transmettent leur expertise.

## L'aide-mémoire

### Smic horaire brut :

■ 8,71 € (JO du 01/07/2008)

### Smic horaire net :

■ 6,84 €

### Sécurité Sociale :

■ Trimestriel : 8319 €

■ Mensuel : 2773 €

### Indice du coût de la construction INSEE :

■ 3<sup>e</sup> trim. 2007 : 1443

■ 4<sup>e</sup> trim. 2007 : 1474

■ 1<sup>er</sup> trim. 2008 : 1497

■ 2<sup>e</sup> trim. 2008 : 1562

■ 3<sup>e</sup> trim. 2008 : 1594

### Indice national bâtiment BT01 :

■ Octobre 2008 : 805,1

### Taux de l'intérêt légal :

■ 2008 : 3,79 % (JO du 11/02/2009)

# “C'est ma Smutuelle à moi!..”



SANTÉ • PRÉVOYANCE • ÉPARGNE • RETRAITE  
**8 AGENCES AU SERVICE DES SALARIÉS,  
 DES GROUPES ET DES PROFESSIONS INDÉPENDANTES**



Bar-le-Duc  
03 29 45 59 59

Épinal  
03 29 69 66 00

Laxou  
03 83 95 60 58

Longwy  
03 82 23 07 00

Metz  
03 87 15 79 79

Nancy  
03 83 90 60 60

Remiremont  
03 29 26 11 75

Saint-Dié  
03 29 55 53 83



## WINALTO PRO la retraite en or à effet immédiat

WINALTO PRO est le nouveau produit d'épargne-retraite loi Madelin de MAAF VIE, spécialement conçu pour les Travailleurs Non Salariés.

Il réunit tous les avantages d'un contrat de dernière génération :

- Facile d'accès et modulable : versement mensuel à partir de 50 € seulement, modifiable à tout moment\*.
- Une gestion souple avec 4 formules au choix en fonction de votre profil et de vos objectifs.
- Des revenus sûrs et réguliers dès votre départ à la retraite : une rente à vie vient compléter votre retraite avec la possibilité de protéger votre conjoint en choisissant une rente réversible.
- La gestion en ligne de votre contrat avec une information claire et régulière.
- Des frais de gestion parmi les plus bas du marché.

Une meilleure retraite demain en payant moins d'impôts aujourd'hui : c'est l'effet immédiat WINALTO PRO.

\* dans les limites légales et contractuelles en vigueur.

Pour rencontrer un conseiller MAAF  
appelez le

N° Indigo 0 825 325 350

www.maaf.fr

(0,12 € TTC/min. depuis un poste fixe + surcoût selon opérateurs.)



la référence qualité prix